Intervention pour l'atelier international de Old'UP

LES MIGRATIONS : ACTUALITES ET PERSPECTIVES

5 Mars 2025

Les sources

- Catherine Wihtol de Wenden

>intervention à l'Institut Diderot : Migrations, un équilibre mondial à inventer

>immigration : indifférence, indignation, deshumanisation

- François Héran

>Immigration : le grand déni

- Articles du Monde, du Figaro
- Exposition « Migrations, une odyssée humaine » au Musée de l'Homme – catalogue
- Le nouveau pacte migration et asile (accord européen de décembre 2023) à mettre en œuvre à partir de juin 2026

INTRODUCTION : Un phénomène à la fois immémorial et inédit, de notre temps

Ce sujet est au cœur des débats politiques. C'est un sujet géo-politique, un mouvement planétaire, une « odyssée humaine ». Une lame de fond. Un mouvement d'ampleur inédite au niveau mondial, qui ne s'arrêtera pas. L'économie, notre économie en dépend en partie,. C'est une donnée structurelle de notre vie européenne, française, quotidienne, ordinaire. Qui s'accentuera. Et donc aussi, indirectement, cela touche nos choix politiques, et par conséquence, l'avenir de nos démocraties.

N'en déplaise à ceux qui ont peur de l'invasion et du grand remplacement, c'est une grande donnée de notre temps, au même titre que la démographie, l'énergie, le dérèglement climatique, l'urbanisation ou l'environnement. Et elle ne s'arrêtera pas. Les migrations étant aussi amplifiées par ces autres données.

Parce que **les causes** sont devenues structurelles, tout en devenant multi-dimentionnelles, dans un monde interdépendant :

Autrefois les causes étaient essentiellement économiques, depuis les hommes préhistoriques, la traite des esclaves, l'époque coloniale, les migrations intra-européennes et vers l'amérique, etc.

Mais depuis, se sont ajoutés :

> le droit universel comme quoi: « tout homme a le droit de quitter un pays, y compris le sien » (déclaration universelle des droits de l'homme de 1848 – article 13)

>la facilitation des départs des ex-pays communistes (droit d'émigrer) comme l'URSS, la Chine, Cuba, l'Europe de l'est,

>des inégalités de développement humain (mortalité, scolarisation, niveau de ressources) dont les extrêmes sont de plus en plus éloignés

>les discriminations, liées aux minorités, au sexe, au genre, aux religions, aux idées politiques, etc.

>des progrès de l'éducation au niveau mondial

> une extension de la capacité humaine à refuser une situation sans avenir

>une information accessible à tous, via notamment les nouvelles technologies

>des lignes de fracture politiques, dans lesquelles les démocraties sont en régression

>des écarts démographiques entre un nord qui vieillit dans des pays riches et un sud jeune dans des pays en crise,

>Le développement d'une économie des passeurs et autres trafics humains

> le rôle des diasporas dans l'activation des déplacements de population

> l'urbanisation, la désertification, les inondations, galopantes qui obligent

La compréhension du passé est toujours utile, mais elle ne doit pas leurrer sur la situation contemporaine et sur les solutions. Par exemple, on ne peut rester une pensée des migrations uniquement de travail ou par proximité de culture ou par accords avec d'anciennes colonies.

Aujourd'hui, la plupart des mobilités ont des réalités mixtes : travail et asile par exemple, ou économique et climatique, persécution et économique, politique et religieux, etc. Les raisons d'émigrer sont de moins en moins souvent isolables. Mais les migrants économiques restent tout de même les plus nombreux, même si d'autres causes s'y agrègent.

Avec une multiplication des sans statuts, des apatrides (sans papiers, mineurs isolés, déboutés du droit d'asile, dublinés, etc.) et une multiplication des citoyennetés précaires.

Un monde tel qu'on ne l'a jamais connu avant, avec ses 8,3 milliards d'habitants, ses guerres, ses désordres climatiques, ses désastres environnementaux, ses crises économiques, le pouvoir de ses grands régulateurs mondiaux mis à mal, la paix mondiale de plus en plus précaires.

Nous ne pouvons plus raisonner avec une seule immigration liée au travail. (De toutes façons, en France nous avons fermé l'immigration de travail dans les années 70 et n'en n'avons pas mis en place depuis). Aujourd'hui, pour les pays d'immigration massive de travail, on parle de « pays d'installation » (certains autres pays d'Europe, Japon, dans le Golfe) avec une concurrence et une hiérarchie entre les riches qualifiés et les pauvres non-qualifiés qui émigrent.

Par ailleurs, les raisons de partir sont moins l'attractivité d'un pays et du travail qui y sera proposé, que de fuir un pays où l'avenir est interdit. Quels que soient les dangers, c'est l'absence d'espoir de pouvoir vivre chez soi, qui guide les plus pauvres à tenter, tout en

n'allant pas loin faute de moyens, chassés par les guerres et les désastres climatiques. Les femmes représentent aujourd'hui 48% des migrants. Autre réalité nouvelle.

Si les profils et les raisons des migrations diffèrent selon les époques, de tous temps elles fascinent, inspirent la peur, la menace entre accueil et rejet. Imprévisibles et incontrôlables. Et les clichés se répètent invariablement. Occultant le rôle économique et démographique que cela représente de tout temps.

Sachant que les chiffres prouvent qu'aujourd'hui, plus un pays se ferme à l'immigration, plus les trafics sont intenses, plus les trafiquants s'enrichissent, plus il y a de morts aux frontières,- car la fermeture ne dissuade pas - et plus ils s'installent, car ils savent que s'ils repartent, ils ne pourront pas revenir.

Comparaison entre époques

Les migrations ont doublé (en masse) depuis la fin du 20ème siècle, mais la population aussi.

En 1950 – Population mondiale = 2,6 milliards d'Humains

En 1974 - = 4 milliards d'Humains

En 1990 - = 5,3 milliards d'Humains

Proportionnellement à la population mondiale, les migrants internationaux représentent toujours 4%. Mais **sur 8,3 milliards d'habitants que nous sommes en 2025, ça fait beaucoup de monde (325 millions de personnes ayant migré hors de leur pays).**

En 2050, nous pourrions être 9,7 milliards d'Humains…

Les attitudes des pays

Tout cela mène à ce que sur toute la planète, se construisent **des barrières pour résister** à ces migrations démultipliées et multi-factorielles, non choisies par les pays accueillants :

- La pratique des visas de plus en plus restrictive dans le nord du monde, mise en place progressivement suite à la mise en place de passeports pour tous (passeport Nansen en 1921 - en particulier dans le sud du monde) entrainant des droits d'entrée dans les autres pays de plus en plus difficiles
- la construction de murs de séparation entre pays (une douzaine en Europe)
- des législations restrictives, entraînant la prolifération des sans-papiers et des apatrides, pouvant aller jusqu'à la mort de migrants.

On ne peut rester indifférent, ni rester sur des solutions du 20ème siècle. Le monde de demain est un monde de mobilité, de migrations, qu'on le veuille ou non.

Il faut donc comprendre ce qui se passe pour ensuite savoir comment gérer cela au mieux et raisonner avec des mobilités à facteurs multiples, dans des proportions jamais connues. Surtout ne pas se laisser aller aux généralisations abusives, aux accusations contre les étrangers, aux faits divers et autres exceptions, qui nous font perdre de vue les chiffres et les faits.

Raisonner à l'échelle du monde, de l'Europe, de la France, de l'Ile de France

Donc, avant de raisonner à l'échelle de notre vécu quotidien, je vous propose de prendre connaissance de l'état des migrations au niveau du monde, de l'Europe, et enfin de la France. Pour nous situer, nous la France, dans ce monde mondialisé, où la place de la France n'est plus du tout ce qu'elle était au siècle passé, en termes de puissance, de colonies et d'influence post-coloniale et de contrôle de ses entrées européennes ou du reste du monde.

L'Europe est un pays d'immigration malgré elle (contrairement au Canada, à l'Australie ou les USA) et peine à accepter **qu'on n'est plus seulement dans une problématique de rapport au travail, mais d'installation. Et c'est à cela que les populations deviennent hostiles**. Ils sentent la cohésion sociale menacée. Ils peinent à comprendre que plus on ouvre un pays, plus les gens circulent.

Et les politiques suivent ces ressentis parce qu'en démocratie, **le vote est très lié au ressenti**. Il en résulte **une politique d'opinion**, qui reprend les vieilles recettes qui pourtant n'ont jamais fonctionné : expulsions, politiques de retour, etc.), **utilisant des stéréotypes, des préjugés, des croyances partagées et représentations négatives, qui mènent facilement à des comportements de rejet et des discriminations.** Malgré le chiffre de 4% stable depuis des décennies (soit 96% des personnes qui vivent ou sont déplacées dans leur propre pays), le fantasme d'invasion, de submersion est tenace.

Contrairement à une idée reçue qui affirme que la migration « se passait mieux avant », les discours de rejet et de haine d'aujourd'hui ne font qu'écho et redite par rapport aux préjugés et stéréotypes d'hier. «QUAND Y'EN A UN, CA VA… »

Exemple pris dans l'exposition : « ils arrivent, tels des sauterelles, du Piémont, de la Lombardie-Vénétie, des Romagnes, de la Napolitaine, voire de la Sicile » « Ils sont sales, tristes, loqueteux, tribus entières émigrant vers le nord… travaillant à prix réduit tour à tour de l'accordéon et du couteau» : article d'un journaliste dans « la Patrie » en 1896.

Très courant de tous temps: « on ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». « Ils nous envahissent »…

Définitions

Leur sens des mots n'est ni anodin, ni figé. Il varie selon les époques, les contextes, les pays.

Migrant : depuis les années 2000, ce terme est de plus en plus fréquent dans le langage courant. Pour l'ONU il s'agit d'une personne qui quitte son pays par choix, par nécessité ou par contrainte, pour aller s'installer dans un autre pour une durée d'au moins un an. C'est le mode de comptage international.

Le suffixe -ant insiste sur une action entrain de se faire, en mouvement constant, inachevé.

Les migrations : renvoient aux mobilités d'une région, d'un pays et d'un continent à un autre dans une recherche de paix, de liberté, de travail, de réalisation d' un espoir de projet de vie.

Les migrations sont liées à des facteurs structurels du monde. On parle de migrations forcées / migrations choisies/ droit à migrer.

Immigré renvoie davantage à l'installation dans un autre pays, en ayant le droit d'y entrer

Emigré renvoie à l'installation au départ d'un pays pour s'installer dans un autre, en utilisant son droit à sortir de son pays

Etranger : terme juridique qui renvoie à la nationalité. L'étranger n'a pas la nationalité de l'Etat où il se trouve. Il comprend des nuances plus ou moins restrictives en fonction des législations. Tous n'ont pas les mêmes droits (santé, travail, éducation, etc.)

La peur de l'étranger et de sa différence s''appelle **la xénophobie.**

Exilé : contraint de quitter son pays – Banni

Demandeur d'asile : qui demande la protection internationale dans un autre pays que le sien, pour devenir réfugié.

Réfugié : Après avoir demandé l'asile dans un autre pays, c'est une personne qui a obtenu le droit d'asile. Ce statut juridique international est encadré par la convention de Genève (1951). Elle protège les personnes menacées de persécution dans leurs pays d'origine. Elle oblige les Etats membres des Nations Unies. Complétée en 1967, elle est signée par 145 états aujourd'hui.

Sans-papiers, clandestin, irrégulier : fait référence à une situation administrative illégale. Ce peut être une personne qui n'a pas obtenu le renouvellement de son visa. Ou une personne « déboutée » à qui on a refusé le droit d'asile. Ou une personne « dublinée », qui a laissé ses empreintes dans un autre pays que le sien et doit y retourner pour obtenir des papiers. Ou un mineur (MNA) devenu majeur ne bénéficie plus de la protection internationale (En France = 10% des immigrés, soit environ 700 000 personnes).

Expatrié : migration économique valorisée , qualifiée, avec contrat de travail et visa spécifiques.

Déplacé environnemental : c'est une nouvelle formulation, qui désigne une personne qui a dû quitter son lieu de vie devenu inhabitable, invivable. Pour l'instant, le déplacement se situe le plus souvent à l'intérieur du pays de la personne, mais les migrations hors du pays ont commencé. Ce type de déplacement n'a pas encore de statut juridique.

Le droit du sol : la nationalité peut s'obtenir en fonction du lieu de résidence

le droit du sang : la nationalité s'obtient en fonction du lieu de naissance, ou se transmettre par ses parents, quel que soit le lieu de naissance.

La plupart des Etats mélangent ces 2 conceptions dans leur législation.

Invasion / remplacement / submersion / tsunami : les mots utilisés sont menaçants, en comparant les mouvements humains à des flots incontrôlables telle une catastrophe naturelle, ce vocabulaire participe à nourrir un imaginaire angoissant.

Situation chiffrée

Les chiffres sont compliqués à exploités et donc il est difficile de savoir lesquels sont fiables… En France, nous l'avons l'INSEE, avec nos définitions et nos modes de comptables… mais les chiffres au niveau mondial… Par exemple, au niveau de l'ONU sont comptabilisés comme immigrés toutes les personnes nées à l'étranger. Pour la

France, ce sont uniquement les personnes nées étrangères à l'étranger (pas les piedsnoirs ou les expat par exemple)

- **au niveau mondial (2023)**

284 millions de migrants internationaux + 800 millions de migrants internes à un continent, dont 60 millions aux USA, 87 millions en Europe (Russie et voisins inclus), 86 millions en Asie, 26 millions en Afrique, 15 millions en Amérique latine et 10 millions en Océanie.

Les migrations ont donc plus que doublé depuis la fin du 20ème siècle, mais les populations aussi.

12 millions de sans-papiers aux USA – 5 millions en Europe – et des dizaines de millions non comptabilisés en Afrique. 6 millions d'apatrides

100 millions de réfugiés en 2022, 115 millions en 2023

70 millions de migrants, pour les 2/3 à l'intérieur de leur pays pour l'instant, pour des raisons environnementales

Des flux successifs, en fonction des guerres, des cyclones, des famines…

- **au niveau de l'Europe (2023)**

Selon l'agence de l'Union européenne, 1 129 800 demandeurs d'asile en 2023 (874 000 en 2022) : soit 17% de plus qu'en 2022 (en majorité Afghans, Syriens, turcs, même s'ils ont trouvé en majorité asile dans les pays limitrophes du leur) ont obtenu un statut. Avec un accès le plus souvent par la Grèce, l'Italie et l'Espagne, qui se sont sentis abandonnés et même ont dû réceptionner ceux refusés par d'autres pays (Hongrie, Pologne, etc.)

Depuis les années 90 l'Europe est devenue une des régions les plus importantes d'immigration du monde, loin derrière les pays du golfe certes. Du fait de sa situation au bord de la Méditerranée, de son ouverture à l'Est, de son histoire et de sa réputation de respect des droits de l'homme. Mais l'Europe est aussi marquée de la montée des populismes, de ses régimes peu démocratiques, qui font monter la peur et le rejet de l'autre.

Il n'y a pas encore beaucoup de déplacés environnementaux arrivant vers l'Europe, car la plupart restent dans leur région du monde. Mais le GIEC prévoit 216 millions de déplacés environnementaux dans le monde au milieu du siècle (Asie du sud et du sud-est, Amérique du sud), alors qu'il n'existe pas de statut pour eux, hors de leur pays.

Des lois européennes pour tenter de limiter l'immigration

>accords de réadmission avec des pays du sud,

>politiques d'externalisation des frontières (avec la Libye, la Turquie)

> libre circulation dans l'espace Schengen, différenciant Européens et non-Européens

> accords de Dublin sur l'asile

>agence Frontex

>système intégré de vigilance extérieure et autres systèmes d'information, empreintes digitales, pour repérer les déboutés, les sans-papiers, les condamnés,

>hot spots (centres de tri, SAS) installés dans les pays frontières.

Malgré tout cela il y a eu 330 000 entrées irrégulières en 2023 en Europe

Le covid a vu la fermeture réelle des frontières. Les pénuries de main d'œuvre se sont fait sentir (aide à domicile, saisonniers de l'agriculture) La réouverture s'est étalée dans le temps, pour des raisons économiques. Cela a montré la dépendance de l'Europe aux immigrants.

L'accueil des Ukrainiens a été un modèle pour d'autres raisons (histoire de ce peuple dont les frontières ont bougé plusieurs fois)

>le pacte européen sur la migration et l'asile a été adopté en mai 2024 – il impose à tous les Etats membres d'être solidaires dans l'accueil des réfugiés et de leur accorder la même protection et conditions d'asile. Il prévoit de lutter contre l'immigration illégale et d'accélérer les expulsions de personnes en situation irrégulière.

- **Au niveau de la France**

La France n'est que le 15ème pays européen en matière d'immigration.

La France a signé au cours des années plus de 130 traités et accords migratoires, la plupart avec des pays africains : empêchement de sortir du territoire d'origine, réadmission dans le pays d'origine, gestion concertée de co-développement, jeunes professionnels, étudiants, etc. Quelle efficacité ?

La loi immigration et asile de 2024 (la 30ème depuis 1980) crée la notion de préférence nationale. Elle crée une catégorie de « sous-citoyens » installés.

Ceux qui défendaient autrefois ces migrants pour des raisons économiques (patrons, syndicats,) ou humanitaires (églises, associations), tous en voie de régression, sont devenus peu audibles dans les débats publics (aussi par peur de perte de leurs membres).

Curieusement les catholiques pratiquants sont les moins accueillants (crainte du terrorisme, de l'appel d'air, du grand remplacement)

Au niveau de la population, en France, en 2023 un sondage IFOP montre que plus les connaissances sur l'immigration sont faibles, plus les opinions vis-à-vis de l'immigration sont fortes.

Par exemple, il est courant de considérer comme immigré des personnes ayant la nationalité française.

Article du Figaro du 12 février 2025

La cour des comptes vient d'éplucher les dépenses pour l'accompagnement des primo-arrivants et demandeurs d'asile, en France.

Au 1er janvier 2021, la France recensait 5,3 millions d'étrangers résidant en France, soit 7,8% de la population. Parmi ceux-ci 4,5 millions sont nés à l'étranger, les autres sont des mineurs qui pourront choisir la nationalité à leur majorité.

En 2023, la France recensait 7,2 millions d'étrangers, soit 10,6% de la population. Pour cette année 2023, 327 000 premiers titres de séjour ont été accordés.

En 2024, il y en a eu 336 700 (dûs à l'augmentation du nombre d'étudiants, soit 110 000), et dont 90 600 sont là pour motifs familiaux, 55 600 pour motif économique, 54 500 pour motif humanitaire, réfugié)

Article du Monde du 13 février 2025 (Hervé Lebras, Directeur d'études démographiques EHESS)

Cela permet de faire un calcul moyen = entre 120 000 et 126 000 immigrés/an en moyenne, chiffre très inférieur à ceux donnés par les médias et politiques.

La France est un des pays où le métissage est le plus fréquent, ce qui entraîne aussi parfois une tendance à appeler immigrés des enfants de couples mixtes, alors qu'un de leur parents est français.

Des solutions ?

- **au niveau mondial**

L'ONU tente d'instaurer une régulation mondiale, mais c'est très difficile. A donné le p**acte sur les migrations et les réfugiés** (« pour des migrations ordonnées, sûres et régulières »). Tous les pays ne l'ont pas signée et ceux qui l'ont fait (dont l'Europe), ne la respectent pas.

Concernant le climat : il provoque la migration de dizaines de millions de déplacés climatiques chaque année. Ceux-ci ne bénéficie d'aucun **statut de réfugié** ni de protection particulière. Pourtant des projets ont été portés à l'ONU dans les années 2010, mais n'ont pu aboutir.

- **Au niveau européen**

Alors que l'Europe a besoin de main d'œuvre (métiers en tension) : très qualifiée (médecins, etc.), moyennement qualifiée (infirmiers, restauration, etc), peu qualifiée (bâtiment, aide à domicile, etc.), c'est la tendance sécuritaire qui l'emporte.

L'Europe n'arrive pas à se doter d'une politique migratoire de peuplement comme l'a fait jadis le Canada, les USA ou l'Australie. Elle est perdue entre pénuries de main-d'œuvre, libéralisme économique, respect des droits fondamentaux et sécurité militarisée.

Pourtant elle ne peut se contenter de repousser et doit se doter d'une politique migratoire sécurisée, par des voies d'accès légales. Deux domaines au moins le justifieraient : la baisse des actifs et son corollaire, la raréfaction des naissances et le vieillissement massif des populations.

Le pacte européen sur l'immigration et l'asile en 2024 (le 3ème après 2008 et 2014) n'a pas de caractère obligatoire. (p66). Il entrera en vigueur en 2026 . Il renforce la notion de pays sûr.

En fait, il s'agit principalement d'un empilement de barrières supplémentaires, pour rendre de plus en plus difficile le franchissement.

Mais sans une politique d'immigration de travail qui ouvre une possibilité légale d'immigrer, les demandeurs se tournent vers l'asile, même s'ils viennent chercher du travail. Ils ont souvent des profils mixtes et sont très difficiles à distinguer.

Les associations de défense des droits de l'homme tentent de s'opposer et militent pour un accueil respectueux. Mais la plupart de la population est devenue indifférente, passive, ou hostile.

- **Au niveau français**

Une alternative serait **l'ouverture des migrations de travail avec des voies d'immigration légale.** On y était presque avec la circulaire Valls. Mais elle a été abrogée en 2024.

La première chose à faire est d'avoir une politique claire en lien avec les intérêts de notre pays et avec une politique d'intégration outillée.

Par ailleurs, les marges d'appréciation laissées aux Préfets peuvent mener aux meilleures comme aux pires politiques. Pose question.

Conclusion :

En parlant de submersion, de seuil de tolérance, de délinquance, on part des opinions, des croyances et on arrive à de faux chiffres. Que des hommes politiques reprenne ça est du populisme.

Il faut inverser la démarche :

Repartir des chiffres qui établissent des faits. A partir d'eux, on peut avoir des opinions contradictoires : Certains penseront que 120 000 immigrés par an c'est trop, ou c'est nécessaire, mais au moins ça reposera sur des faits et des chiffres fiables.

Enfin, il nous reste toujours la possibilité de nous situer individuellement, car si on a le sentiment de ne pouvoir assez peser sur la marche du monde, on peut toujours exercer notre rôle citoyen d'hospitalité.